

Quand partir en Erasmus ?

Par **Clement56**, le **28/08/2013** à **21:41**

Bonsoir à toutes et à tous,

Le 9 Septembre prochain je rentre en L1 à la faculté de droit de Vannes.

J'ai bien réfléchi tout au long de mes vacances sur mes futurs projets quand je serais à la fac (stage, choix des langues, orientation, etc).

J'aimerais connaître le bon moment pour aller étudier à l'étranger avec Erasmus.

Je souhaite absolument partir étudier dans un pays étranger afin de m'apporter des connaissances, de la maturité et un plus pour mon CV.

J'aimerais connaître vos impressions sur Erasmus, sur ce que nous apporte les formations à l'étranger et quand faut-il partir...

Je vous souhaite une bonne soirée et une bonne fin de vacances !

Clément

Par **Newjurist**, le **29/08/2013** à **19:11**

Bonsoir,

Le problème avec Erasmus, c'est qu'il ne faut pas partir n'importe où. Il faut savoir choisir les facultés qui sont reconnues et celles qui ne le sont pas.

Par exemple : il vaut mieux aller en Angleterre comme à Bristol ou Londres plutôt que partir en Europe de l'est.

Effectivement, certains professeurs ont tendance à penser qu'Erasmus ne se résume qu'à faire la fête... Quelque part, ils ne sont pas dans l'erreur. Une année Erasmus sera largement plus facile qu'une année dans ta faculté d'origine.

Malgré cet ensemble, je trouve que la faculté de parler une autre langue parfaitement (en un an, largement faisable), est un atout indéniable. Il suffit donc d'être convaincant si quelqu'un te demande de t'expliquer sur le choix de partir en Erasmus en expliquant tous les apports.

Ce que je conseille, c'est de partir en 3ème année... Alors pourquoi 3ème et pas M1 ?

Pas en M1 parce que souvent tu auras des difficultés à intégrer un M2, car les directeurs de m2 préfèrent s'assurer du niveau de l'élève qui est le plus représenté en M1. De plus, il faudrait faire une année à l'étranger qui est relié directement ou pas loin au M2 que tu choisis en France (ce qui n'est pas facile vu que tu changes de cadre surtout en Angleterre avec la

commonwealth). Donc normalement si tu pars un an en Erasmus en M1, tu devras refaire un M1 de droit en France, donc tu perds une année.

Ainsi, je te conseille de partir en L3, de revenir en France en M1 pour valider ton M1 et prouver que de ne pas avoir fait de L3 n'est pas préjudiciable !